



Droit de regard sur les comptes de ma mère

Par **Rambocat60**, le 17/01/2021 à 09:23

Ma soeur a pris les comptes en banque de notre mère et a changé le mot de passe. Donc je suis aussi sa fille ai-je un droit de regard sur le compte de ma mère ?

Je n'ai pas confiance à ma soeur elle a abusé de notre mère financièrement auparavant.

Ma mère souffre d'une altération de ses facultés mentales.

Entre soeur il y a pas d'entente cordiale.

Quels sont mes droits ?

Merci

Par **youris**, le 17/01/2021 à 11:27

bonjour,

vous n'avez aucun droit de regard sur les comptes de votre mère.

votre mère avait le droit de confier ses comptes à une de ses filles.

il existe la solution de faire placer votre mère sous une mesure de protection de majeur incapable (curatelle, tutelle).

salutations